



PLAN D'ACTION

**BACHELIER EN INFORMATIQUE ET SYSTEMES,
ORIENTATION : TECHNOLOGIE DE L'INFORMATIQUE**

Institut Supérieur Industriel de Promotion Sociale

Introduction

Durant l'année académique 2022-2023, une évaluation continue de notre bachelier en informatique et systèmes, orientation : technologie de l'informatique, a été planifiée par l'AEQES dans le cadre des procédures d'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles. Cette évaluation nous a permis de bénéficier d'un regard externe sur notre processus qualité. Le comité d'experts a, de façon pertinente, suggéré une série de pistes d'amélioration permettant d'augmenter l'efficacité de la démarche.

Nos chantiers prioritaires, à court et moyen termes, s'articulent autour de quatre axes :

1°) Renforcer les approches pédagogiques, en particulier les actions touchant à l'aide à la réussite de nos étudiants ;

2°) Optimiser les ressources humaines et matérielles, notamment en ce qui concerne la mise en place du dispositif d'hydratation au sein de la formation ;

3°) Accroître les relations extérieures, en priorité la communication avec les acteurs du monde professionnel et les anciens étudiants (diplômés) ;

4°) Pérenniser la démarche qualité, en particulier en développant l'implication des diverses parties prenantes, mais aussi en construisant un plan d'action priorisé que nous vous présentons dans la suite de ce document.

Les actions menées dans le cadre de ces quatre axes y sont détaillées et présentées selon leur degré de priorité :

*** : priorité haute

** : priorité moyenne

* : priorité basse

Axe 1 : Renforcer les approches pédagogiques

Description de l'action	Responsables	Degré de réalisation - Echéance	Résultats attendus – Indicateurs
Poursuite du conseil des études de suivi pédagogique (CESP) pour les étudiants entrants en 1 ^{ère} année, avec la mise en place d'une cellule d'accompagnement composée d'un référent unique de suivi pédagogique (PAE-CESP).	Direction, Réfèrent PAE-CESP, Secrétariat, Enseignants.	A partir de l'année académique 2023-2024. Priorité : ***	-Pallier au manque de vision globale du parcours de l'étudiant. -Améliorer la guidance et l'aide à la réussite pour nos étudiants. -Réduire le taux d'abandons à 15-20 % en 1 ^{ère} année d'ici 2026-2027 et stabiliser le taux de réussite à environ 2/3 des étudiants.

Description de l'action	Responsables	Degré de réalisation - Echéance	Résultats attendus - Indicateurs
Généraliser et améliorer la pratique de feedback sur les évaluations, notamment à travers la consultation des copies et en augmentant le feedback de type formatif en cours d'UE. (L'établissement veille à ce que tous les enseignants réalisent l'examen lors de l'avant-dernier cours de l'unité d'enseignement et un feedback sur les résultats lors du dernier cours, pour les UE de minimum 60 périodes).	Enseignants.	A partir de l'année académique 2023-2024. Priorité: ***	-Feedback fourni aux étudiants pour augmenter les chances de réussite en première et en seconde sessions dans 90 % des UE.

Description de l'action	Responsables	Degré de réalisation - Echéance	Résultats attendus - Indicateurs
Mettre en œuvre la nouvelle mouture du bachelier en informatique – orientation : technologie de l'informatique.	Enseignants.	A partir de l'année académique 2024-2025. Priorité: **	La nouvelle organisation du bachelier doit permettre : - une amélioration de la lisibilité du cursus ; - de prendre en considération la diversité des étudiants et leurs besoins.

Description de l'action	Responsables	Degré de réalisation - Echéance	Résultats attendus - Indicateurs
Développer les soft skills chez les étudiants (travail en équipe, gestion du temps, exposés oraux, rédaction de rapports,...).	Enseignants.	A partir de l'année académique 2024-2025. Priorité: **	-Exposer davantage les étudiants aux méthodes de travail en entreprise. -Acquérir des outils de communication essentiels au métier.

Description de l'action	Responsables	Degré de réalisation - Echéance	Résultats attendus - Indicateurs
Donner la possibilité, de façon annuelle, de valider les UE dont l'ouverture est biennale, via le système de valorisation des acquis (VA), principalement pour les étudiants à mi-parcours ou en fin de parcours.	Direction et référent VA.	Année académique 2024-2025. Priorité: *	-Eviter aux étudiants en échec d'attendre deux ans pour pouvoir repasser l'examen de l'UE.

Axe 2 : Optimiser les ressources humaines et matérielles

Description de l'action	Responsables	Degré de réalisation - Echéance	Résultats attendus – Indicateurs
La pérennisation de l'utilisation de la plateforme pédagogique Moodle et d'une application de type Teams en implémentant un dispositif hybride et en mettant à disposition des étudiants des supports de cours avant les cours, des exercices supplémentaires, des capsules vidéos mais aussi des archives de cours comme des exercices résolus ou des examens des années précédentes.	Direction, Enseignants.	Année académique 2023-2024. Priorité : ***	-Utilisation systématique de la plateforme Moodle pour au moins 90% des cours. -Implémenter le dispositif hybride dans nos UE (adapté selon les UE de théorie ou de laboratoires).

Description de l'action	Responsables	Degré de réalisation - Echéance	Résultats attendus - Indicateurs
Systématiser la désignation de délégués de classe (étudiants).	Secrétariat, étudiants.	A partir de l'année académique 2023-24. Priorité : **	-Meilleur vecteur de communication avec les étudiants. -Inclure progressivement les étudiants dans la gouvernance de la section/de l'établissement. -Désigner au moins un étudiant pour la section/année académique.

Description de l'action	Responsables	Degré de réalisation - Echéance	Résultats attendus – Indicateurs
Pérenniser le projet numérique du Plan de relance européen.	Enseignants et éducateur-économe.	Jusqu'à l'année académique 2026-2027. Priorité : **	Aider à financer des investissements matériels en soutien à la stratégie numérique de l'établissement.

Description de l'action	Responsables	Degré de réalisation - Echéance	Résultats attendus- Indicateurs
Mettre à disposition des chargés de cours le matériel informatique mutualisé au sein du Campus UCharleroi (ISIPS/HEPH Condorcet/ULB/UMons/UO).	Direction et éducateur-économe.	Année académique 2024-25. Priorité : **	Mettre à disposition des étudiants une infrastructure et du matériel de pointe.

Description de l'action	Responsables	Degré de réalisation - Echéance	Résultats attendus- Indicateurs
Doter, si possible, la cellule VA (« Valorisation des acquis ») de moyens humains et financiers supplémentaires.	Direction	Année académique 2024-25. Priorité :*	-Renforcer le dispositif mis en place (via des périodes complémentaires) pour encore améliorer l'accompagnement des étudiants dans leurs démarches de demande de VA.

Axe 3 : Accroître les relations extérieures

Description de l'action	Responsables	Degré de réalisation -Echéance	Résultats attendus – Indicateurs
Augmenter la communication, les contacts avec le monde professionnel : 1°) Inviter systématiquement tous les maîtres de stage lors des jurys externes des épreuves intégrées. 2°) Inviter un professionnel lors de certains cours qui viendrait expliquer son métier, ses activités. 3°) Mettre à disposition des étudiants une base de données des entreprises, ainsi qu'une section Moodle « offres de stages ».	Direction, Secrétariat, Enseignants.	A partir de l'année académique 2023-2024. Priorité : ***	-Bénéficier d'un retour sur les formations dispensées par l'établissement. -Développer des liens durables avec le monde professionnel. -Atteindre au moins un taux de participation de 50% des maîtres de stage aux jurys. -Programmer la venue d'au moins un professionnel par année académique pour la section. -Aider nos étudiants dans la recherche de lieux de stages.

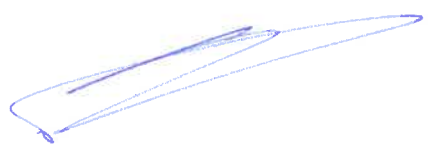
Description de l'action	Responsables	Degré de réalisation -Echéance	Résultats attendus – Indicateurs
Assurer le suivi des étudiants diplômés : 1°) en établissant et en tenant à jour un listing comportant les coordonnées des diplômés pour les contacter facilement lors des manifestations de l'ISIPS. 2°) en réalisant des capsules vidéos reprenant des interviews de nos diplômés (« Que sont-ils devenus ? »). 3°) en multipliant les rencontres (jurys d'épreuves intégrées, remise des diplômes,...).	Direction, Secrétariat, Service communication.	Priorité : ** A partir de l'année académique 2023-24: 1°) En 2023-24 2°) En 2024-25 3°) En 2025-26	-Recueillir les opinions des anciens étudiants sur leur formation ainsi que des informations sur leur parcours professionnel. -Atteindre un taux de participation des diplômés d'au moins 25 %.

Axe 4 : Pérenniser la démarche qualité

Description de l'action	Responsables	Degré de réalisation - Echéance	Résultats attendus – Indicateurs
Poursuivre la démarche de collecte d'informations sur l'organisation globale du cursus (locaux, accueil, horaires,...) entre autres via des enquêtes de satisfaction des étudiants dans les UE déterminantes de la section (Ces enquêtes pourraient aussi porter sur les enseignements offerts à distance).	Coordinateur Qualité, enseignants.	A partir de l'année académique 2023-2024. Priorité :***	-Obtenir une information exploitable dans un but d'amélioration continue de nos formations. -Réaliser au moins deux enquêtes par an, analyser les données recueillies et faire un retour vers le chargé de cours et les étudiants.

Description de l'action	Responsables	Degré de réalisation - Echéance	Résultats attendus – Indicateurs
Poursuite des focus groups, pour notamment faire le point sur le plan d'action de la section, en y associant un maximum de parties prenantes, notamment les délégués étudiants, de manière à réfléchir avec elles à des solutions concrètes afin de réduire les points faibles de la section/de l'Institut et/ou discuter de sujets jugés prioritaires, selon les besoins de la section (par ex : relations avec le monde professionnel, taux de réussite des étudiants, taux de diplomation,...).	Direction, Coordinateur Qualité.	A partir de l'année académique 2023-2024. Priorité : **	-Poursuivre la démarche participative en impliquant les divers acteurs afin d'assurer le suivi du plan d'action mais aussi le niveau de concertation vis-à-vis des parties prenantes. -Réaliser au moins une réunion par an.

Noms, fonctions et signatures des autorités académiques de l'établissement et du programme concerné :

J. DE NÈVE, DIRECTEUR ADJOINT 	L. Dewos, Directrice SIES 
--	---